Fiche individuelle d'activité
2018

Nom : ASLAN

Prénom : ALPER

Établissement public d'affectation statutaire ou d'exercice : Université de Tours

Unité de recherche d'appartenance : E.A. 4428 DYNADIV

Responsable : Emmanuelle HUVER

Informations générales

Statut : doctorant
Date de naissance : 08/04/1991
Adresse de courriel : alper.aslan@etu.univ-tours.fr
Section du CNU et / ou du Comité National CNRS : 07

1) THEMES DE RECHERCHE DÉVELOPPÉS

Axe global : *Le DELF/DALF, la globalisation et l'universalisme autour de la certification en langue et des épreuves standardisées ainsi que la politique économico-politique et linguistique mise en œuvre à partir des certifications.*

Mots clés *: évaluation, certification, universalisme, épreuves standardisées, politique linguistique, certificative et évaluative*

2) POINTS FORTS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Titre : *L'altérité et la diversité au défi des évaluations certificatives Réflexions à partir du DELF : histoire, usages, réceptions*

Sujet de thèse : La diffusion linguistique et culturelle du français occupe une place majeure et primordiale dans la politique internationale de la France. Les certifications linguistiques font figure de pierre angulaire de cette politique, dans la mesure où elles font l'objet d'une demande croissante. Le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) est représentatif de ces évolutions et en cristallise les différents enjeux. En effet, sa visée de diffusion internationale et sa fonction de promotion linguistique et culturelle de la France ont pour conséquence une forte homogénéisation, tant du point de vue linguistique et culturel que du point de vue de la prise en compte des situations et des projets d'appropriation, au-delà de l'approche méthodologique à orientation communicative-actionnelle que ce diplôme a (aussi) pour fonction de promouvoir.

Cette homogénéisation est sans doute à mettre en lien avec le fait que le DELF constitue une source de revenus significative et qu'il doit donc donner tous les gages d'une évaluation fiable et valide, bien qu'il soit utilisé dans des contextes où la situation économique, politique, éducative et socioculturelle sont d'une diversité indéniable. Elle est en outre permise et/ou accentuée par la standardisation et l'organisation centralisée du diplôme depuis la parution du Cadre européen commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe, 2001). Il faut néanmoins noter que cela n'a pas toujours été le cas, puisque jusqu'en 2005 les examens ont été élaborés de manière décentralisée, et c'est suite à la publication du CECR que le CIEP a choisi de centraliser l'élaboration des sujets et l'habilitation des examinateurs.

La recherche sur l'évaluation en didactique – didactologie des langues n'a jusqu'à présent que peu interrogé les raisons, les enjeux et les effets de l'évolution de ce diplôme et les dynamiques d'homogénéisation et de standardisation dont elles relèvent, alors qu'elles semblent entrer en conflit avec des demandes de plus en plus fortes de prise en compte de la diversité (linguistique, culturelle, formative), liées à l'émergence d'un espace francophone plus affirmé d'une part et à la forte diversification des demandes de français d'autre part, dans un paysage en outre de plus en plus concurrentiel.

C'est cette réflexion que notre recherche doctorale entend développer, en s'attachant à la problématique de la prise en compte, dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'évaluation, de

la diversité non seulement linguistique et culturelle, mais également des situations, des projets, des traditions ou encore des représentations des usagers (évaluateurs et évalués). Ce faisant c'est également la tension universalisme – contextualisation qui sera abordée, sous l'angle de la certification. La présente thèse vise donc à interroger la place du DELF en tant qu'un outil d'évaluation dans différentes situations sociolinguistiques, en partant notamment des questions suivantes : peut-on parler d'un universalisme du DELF ? Quels sont les enjeux autour du DELF liés à l'altérité et aux représentations d'un contexte à l'autre ? Quelle est l'influence du passage d'une décentralisation (ou peut-être d'une décontextualisation) à une centralisation au niveau de l'élaboration des examens sur l'universalisme (ou peut-être la standardisation) de ces derniers ?

Pour réaliser cette recherche, nous privilégierons une entrée historique d'une part et une entrée anthropologique d'autre part. L'entrée historique nous permettra de proposer une perspective historicisante sur le DELF, ses évolutions et les processus dont celles-ci relèvent, pour interroger la pertinence des évolutions centralisatrices à l'œuvre au regard de la problématique de la diversité et de l'altérité. L'entrée anthropologique me permettra de m'attacher aux enjeux socio-économiques actuels liés à cette certification sur le marché mondial de l'évaluation en langue française ainsi qu'à la diversité des mises en œuvre du DELF et à la réception de ce diplôme dans des situations contrastées, du point de vue du rapport au français et à la francophonie notamment (en l'occurrence, Turquie et Maroc).

Afin d'aborder ces questions, notre travail de recherche s'inscrira dans une recherche qualitative. Nous réaliserons notamment des entretiens avec des concepteurs (actuels et anciens) de l'examen DELF ainsi qu'avec des examinés (candidats) et des examinateurs-correcteurs travaillant dans les pays concernés. Nous effectuerons également des observations de sessions d'évaluation pendant l'examen DELF et des recherches documentaires (pour la partie plus historicisante plus particulièrement). Notre expérience personnelle, en tant qu'évalué du DELF, pourra également, le cas échéant, être convoquée.

3) PARCOURS

Titulaire d'une Licence de Didactique du FLE à l'université Gazi à Ankara/Turquie, d'un Master de Didactique des
langues, spécialité Didactique du Français Langue Etrangère et langues du monde à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle et actuellement doctorant dans l'équipe DYNADIV à l'Université de Tours.